

Chers adhérents,

Comme cela avait été envisagé, l'ATSCAF Moselle va organiser, sous réserve d'un nombre de participants suffisant, une croisière sur les canaux de Hollande d'Amsterdam à Anvers. Je suis contraint par le temps par notre opérateur pour les inscriptions. De celles-ci dépendent en effet, les réservations des cabines. Je vous remercie donc de nous répondre le plus rapidement possible et de respecter les dates limites d'inscriptions, dont le détail vous est donné ci-dessous.

Merci d'avance et à bientôt pour ce séjour au fil de l'eau.

Croisière sur les canaux de Hollande Amsterdam - Rotterdam - Anvers du mercredi 26 avril au samedi 29 avril 2017

TARIF par personne :

Adulte et enfant à partir de 12 ans : **550 €**

Supplément chambre individuelle : **115 €**

Versement d'un acompte de 100 € à l'inscription avant le vendredi 24 juin

Ce prix comprend :

- Le voyage aller retour en bus Metz - Amsterdam (départ le mercredi matin 26 avril du parking du palais des sports, retour samedi 29 avril.
- Les **3** nuits sur le bateau en tout inclus (repas et boissons servies à table et au bar)
- 1 visite illuminée d'Amsterdam en bateau mouche
- 1 visite guidée et commentée du parc des tulipes (parc floral du Keukenhof).
- Une soirée de gala (jeudi soir),
- Découverte commentée et guidée de la vieille ville d'Anvers

Ce prix ne comprend pas :

- Les boissons qui ne sont pas sur la carte des vins et le champagne au bar
- Les dépenses à caractère personnel
- L'assurance annulation (22 €) facultative à préciser à l'inscription

Atscaf Moselle

BULLETIN D'INSCRIPTION - CROISIERE DU 26 AU 29 AVRIL 2017

Envoyez le bulletin d'inscription accompagné de votre acompte de 100 € à :

ATSCAF de la Moselle
DRFiP de Lorraine et de la Moselle
1, rue François de Curel
57000 Metz
À l'attention de Gérard BOOB ou Jean-Marc DEBROSSE
03 87 38 62 51
03 87 38 67 06

Inscriptions jusqu'au vendredi 24 juin 2016

Attention les places sont limitées et les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée

Chèque bancaire rédigé à l'ordre de l'ATSCAF Moselle
Les chèques vacances sont acceptés en règlement

Rédiger un bulletin par famille

NOM et Prénom du bénéficiaire :
NOM et Prénom du conjoint ou accompagnant :

NOM et Prénoms des enfants :

-
-
-

Adresse : _____
CP – Ville : _____
Téléphone (portable) : _____
Adresse mail : _____ @ _____

Détail du paiement

Nb adultes : _____ à **550,00** = _____

Nb enfants de moins de 12 ans
partageant la chambre (1 maxi) : _____ à _____ = _____

Chambre individuelle : _____
Chambre double : _____
Chambre triple : _____

Assurance annulation facultative : _____ à 22,00 € = _____

Supplément chambre individuelle : _____ 115,00 = _____

Montant total à régler : _____